

## La linguistique française dans les futurs concours de recrutement de l'enseignement.

Linguistes de langue française et didacticiens, nous demandons que soit maintenue et renouvelée *une épreuve de langue française dans les concours de recrutement de l'enseignement secondaire* qui, s'appuyant sur les acquis de la recherche, permette aux futurs professeurs de maîtriser le fonctionnement de la langue orale et écrite, et donne accès à la lecture du patrimoine littéraire du Moyen Age à nos jours.

Les enjeux sont multiples et dépassent de loin les considérations corporatistes :

- à l'heure où, dans l'enseignement de tous les degrés, on dit souhaiter un recentrage sur les « fondamentaux » et sur un « socle commun de connaissances », il serait *paradoxal* que la connaissance *raisonnée* et *explicite* de la langue française ne fasse plus partie de la formation des futurs maîtres de l'éducation nationale, qu'elle ne soit plus l'objet d'une épreuve *spécifique* et *qualifiante* dans la procédure de recrutement des professeurs de français ou dans celle des professeurs des écoles;

- à l'heure où l'on ressent partout la perte des repères communs et où règne la plus grande confusion sur les normes communes (leur nature, leur nécessité, mais aussi leur relativité et leurs injustices éventuelles), il serait *coupable* de minorer dans la formation des maîtres de tous les niveaux d'enseignement l'étude systématique et scientifique des aspects historiques, fonctionnels et esthétiques de la langue commune.

Quelle que soit la voie qu'empruntent pour y parvenir les publics scolaires les plus divers qui sont aujourd'hui ceux de l'école, l'accès *instruit et distancié* aux usages linguistiques du passé ou aux usages singuliers et courants de la langue commune et à leurs modes de fonctionnement est à la fois un *droit démocratique* de la population scolarisée et un *devoir républicain* de l'Etat.

Une langue ne saurait rester ou, mieux, redevenir un pôle d'identité authentique et raisonnable que si elle est aussi une structure d'accueil dans laquelle on reçoit et où l'on est reçu, où l'on est *hôte* en tous les sens du terme;

- car, à l'heure du « monde mondialisé », les politiques linguistiques sont en train de devenir des leviers économiques et culturels de tout premier plan. Si l'école, par le biais de la formation des maîtres ne garantit plus une *maîtrise* de la langue fondée sur la *connaissance* de ses mécanismes de fonctionnement, l'efficacité à très court terme des « techniques de communication » rendra inévitable la guerre des normes, c'est-à-dire la concurrence généralisée des usages (concurrence commerciale, culturelle, ethnique...) et affaiblira de fait et durablement la position économique et sociale de ceux qu'on prétend défendre et adapter au monde « tel qu'il est ».

*Pour toutes ces raisons et pour d'autres, nous demandons que soit maintenue dans la nouvelle procédure de recrutement une épreuve écrite spécifique de **connaissance** de la langue française à la conception de laquelle nous nous déclarons prêts à participer.*

M-L. Elalouf & Chr. Puech  
[cpuech50@yahoo.fr](mailto:cpuech50@yahoo.fr)